

**CHIFFRES-CLÉS**



**1<sup>re</sup>**  
place pour la qualité des infrastructures de recherche au niveau international



**1<sup>re</sup>**  
place – World Talent Ranking



**1<sup>re</sup>**  
place pour la protection de la propriété intellectuelle au niveau international



**22**  
milliards de CHF investis en R+D en Suisse

Sources : FEM; OFS, 2018

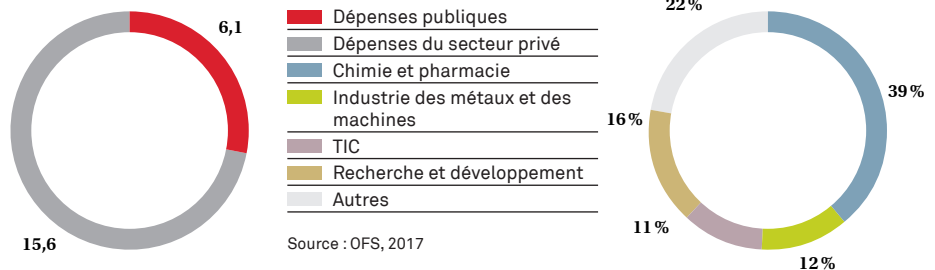
**INNOVATION EN SUISSE**

**L'ESSENTIEL EN BREF**

La prospérité de la Suisse est basée sur sa forte capacité à innover. Les grands groupes suisses et les nombreuses PME ont l'habitude d'améliorer en permanence leurs produits, services et processus grâce à des investissements dans la recherche et le développement. C'est ainsi que les entreprises suisses ont pu conserver leur compétitivité dans les dernières années, malgré le cours élevé du franc. Ce succès se nourrit également de la présence d'institutions de recherche renommées, ainsi que de la capacité à transformer les résultats de recherches en produits adaptés au marché. De plus, l'environnement idéal pour la propriété intellectuelle et la disponibilité de spécialistes du domaine offrent les conditions parfaites pour la protection et la valorisation de l'innovation.

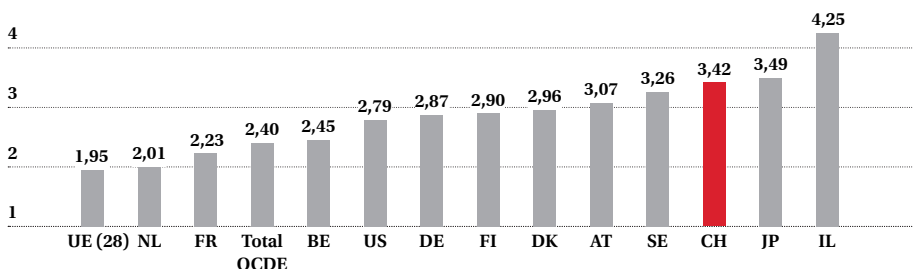
**Dépenses de la Suisse en R+D**

Dépenses R+D en 2015 en milliards de CHF (gauche) et part des dépenses du privé par secteur économique en % (droite)



**Comparaison internationale des dépenses nationales brutes de R+D**

en % du PIB

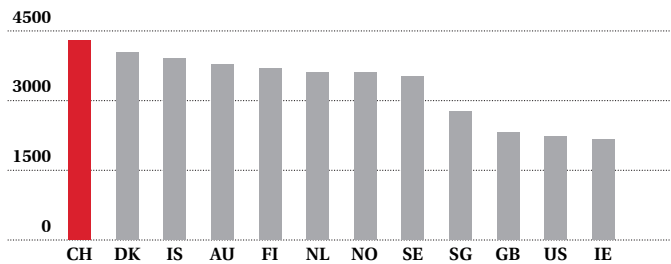


## RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT (R+D)

- Grâce à la présence de hautes écoles universitaires renommées et reliées aux réseaux internationaux (EPF Zurich et EPF Lausanne, auxquels s'ajoutent des instituts de recherche et des universités cantonales), la Suisse dispose d'une **excellente recherche fondamentale publique**. Dans les disciplines techniques et dans les sciences de la vie, les publications suisses font partie des plus citées au monde.

### Articles scientifiques pour un million d'habitants

Par an, 2011-2015



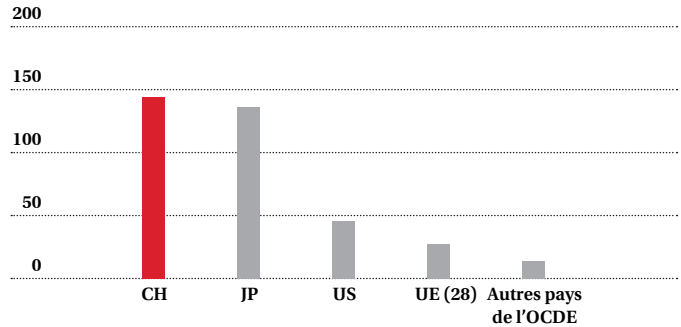
Source : SEFRI, 2017

- Le **Fonds national suisse (FNS)** encourage les projets de recherche dans toutes les disciplines scientifiques avec un budget de 9,3 milliards de francs suisses (2016).
- Grâce au soutien public de la **recherche et du développement appliqués**, ainsi qu'à des plates-formes et des réseaux de recherche public-privé, il existe en Suisse un fort transfert de technologies et de savoirs entre les entreprises et les hautes écoles.
- Les entreprises suisses sont très innovantes **pour mettre en lien les technologies de différents secteurs**. La numérisation, par exemple, est l'un des principaux moteurs de croissance dans de nombreux domaines. Dans l'industrie des biens de précision, les applications informatiques et électroniques sont décisives dans 55 % de tous les processus de production. Dans ces domaines, la Suisse possède une excellente main-d'œuvre spécialisée.
- Le système suisse de formation professionnelle permet une **bonne disponibilité de la main-d'œuvre technique** (laborants, informaticiens, polymécaniciens, etc.), qui joue un rôle-clé dans le secteur des hautes technologies. Un tiers des spécialistes suisses en R+D n'est pas passé par une filière universitaire.
- Le **Parc suisse d'innovation** doit permettre à la Suisse de conserver sa place à la pointe de l'innovation et d'assurer sa compétitivité à l'avenir. Le Parc suisse d'innovation a ouvert ses portes début 2016 avec les deux plates-formes à proximité des deux écoles polytechniques fédérales de Zurich et de Lausanne et les trois réseaux dans l'Argovie, à Bâle et à Bienne.

- Si l'on considère le nombre de dépôts de brevet par habitant, la Suisse occupe l'un des premiers rangs mondiaux.

### Productivité de la recherche en comparaison internationale

Nombre de brevets triadiques par million d'habitants en 2015






Source : OFS, 2018

- La Suisse rencontre un **fort taux de succès** lorsqu'elle pose sa candidature **pour les programmes-cadres de recherches de l'UE**. Dans le cadre du 7<sup>e</sup> programme-cadre de recherche et de développement technologique de l'Union européenne, 172,4 millions de francs suisses (2,2 % du total) de subventions ont été évoqués pour la période allant de 2014 à 2020. Le taux de réussite élevé des propositions de projets suisses est remarquable.
- Les entreprises ont un **bon accès aux capitaux pour la R+D privée**. En 2016, plus de deux tiers des investissements en R+D en Suisse ont été réalisés par le secteur privé (15,6 milliards de francs suisses).
- Avec ses projets innovants, la mise en réseau, la formation et le coaching, l'association suisse pour l'encouragement de l'innovation **Innosuisse** favorise la collaboration entre science et marché de manière ciblée. Innosuisse dispose d'un budget annuel d'environ 200 millions de francs suisses, dont la majeure partie sert à encourager des projets innovants.
- Les **dépenses de R+D en cours peuvent être déduites des impôts**. Les entreprises commandant des opérations de R+D à des tiers peuvent ainsi retirer jusqu'à 10 % de leur revenu imposable (jusqu'à 1 million de francs suisses maximum).

- Les start-up et les spin-off bénéficient du soutien d'institutions de recherche d'excellence et ont accès aux parcs **technologiques et d'innovation**, comme le Technopark-Allianz.

#### Capacité d'innovation en comparaison internationale

Classements de l'Indice mondial de l'innovation en 2016

Pays	Classement
 Suisse	1
 Pays-Bas	2
 Suède	3
 Royaume-Uni	4
 Singapour	5
 États-Unis	6
 Finlande	7
 Danemark	8
 Allemagne	9
 Irlande	10

Source : Indice mondial de l'innovation, 2016

#### LÉGISLATION ET ACCÈS AU MARCHÉ

- Le système juridique suisse, stable et libéral, protège fortement **la propriété intellectuelle et offre une grande sécurité d'innovation pour les activités de R+D**. Étant donné qu'il garantit un accès simple et peu onéreux aux parties suisses et étrangères, la Suisse est souvent choisie pour l'arbitrage dans les contrats internationaux.
- Le label **Swiss Made** est synonyme de qualité, de précision, de sécurité et de fiabilité : autant d'attributs pour lesquels nombre d'acheteurs à l'étranger sont prêts à mettre le prix.
- La Suisse est membre de tous les grands accords internationaux sur la propriété intellectuelle et des organisations de protection telles que **l'Office européen des brevets (OEB) et l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI)**, dont le siège est à Genève. L'accès à ces systèmes de protection permet l'utilisation d'une procédure de dépôt centrale, qui ne nécessite pas de représentants locaux dans chaque pays.
- La Suisse dispose de procédures de dépôts **de brevets simples et efficaces** en matière de protection de la propriété intellectuelle.
- Les entreprises suisses ont **facilement accès à des spécialistes de la propriété intellectuelle** (p. ex. avocats spécialistes des brevets). Le multilinguisme de la Suisse facilite la capacité de négociation hors de ses frontières, p. ex. dans l'UE.

- Contrairement à d'autres places économiques importantes (comme l'Allemagne), il n'existe en Suisse aucune restriction juridique au **transfert de la propriété intellectuelle** (vente, licence, franchise, droit des sûretés, etc.).

- La loi suisse prévoit que les inventions et les designs réalisés par un employé dans le cadre de ses activités professionnelles et en réponse à des obligations contractuelles appartiennent à l'employeur (art. 332 Droit des obligations), et non pas – comme dans d'autres pays (p. ex. Allemagne et Autriche) – à l'employé.

#### GESTION DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE EN SUISSE

La Suisse offre un environnement juridique et fiscal idéal pour la gestion et la valorisation des droits de la propriété intellectuelle par une société d'exploitation des licences unique :

- Selon que les revenus de la licence proviennent majoritairement de la Suisse ou de l'étranger, soient internes à un groupe d'entreprises ou non, il est possible de bénéficier d'une réduction d'impôts sur les revenus des licences par les sociétés de holding, les sociétés principales, les sociétés de domiciliation ou les sociétés mixtes.
- L'importation de droits de la propriété intellectuelle en Suisse n'est pas soumise à l'impôt.
- La Suisse dispose d'un réseau dense d'accords avec d'autres États pour éviter la double imposition (environ 110 accords). Les revenus des licences entrent dans ce cadre.
- Aucun impôt à la source n'est prélevé sur les redevances et les intérêts, et la TVA est elle aussi, en général, non applicable.
- Les droits de la propriété intellectuelle peuvent être déduits sur 5 ans.
- À cela s'ajoutent divers avantages stratégiques et administratifs induits par la centralisation de la gestion de la propriété intellectuelle par une société d'exploitation de licences unique en Suisse (coûts administratifs moindres, meilleur contrôle du portefeuille, transmission facilitée, risques réduits en raison de la forte sécurité juridique et de la proximité des organisations internationales des brevets, etc.).

## EXEMPLE DES PATENT BOXES

- Exemple de calcul des patent boxes : Pour les revenus de licence nets, l'impôt sur les bénéfices ne se monte qu'à 20 % du taux habituel (6 %). Avec l'impôt fédéral, l'imposition effective se monte à seulement 8,84 % (après impôt).
- Ce taux d'imposition réduit est applicable à une large palette de droits sur les biens immatériels et comprend les normes de l'OCDE reconnues à l'international (revenus de licence sur les droits d'auteur, brevets, marques, designs, processus, etc.).
- Ce taux d'imposition réduit est également valable pour la propriété intellectuelle qui se trouve encore en procédure d'enregistrement. Ceci est avantageux pour les brevets, dont l'enregistrement par les autorités peut prendre plusieurs années.
- Les avantages s'appliquent à toutes les personnes juridiques ; aucune forme sociale spécifique n'est requise.
- Il n'est pas nécessaire de mener des activités de R+D sur place. S'il existe un accord sur la double imposition, les impôts à la source sur les revenus étrangers de la licence peuvent être déduits.

## ÉVOLUTIONS ACTUELLES

- Le Parlement suisse a demandé au gouvernement fédéral d'élaborer des propositions pour la création d'un fonds pour l'avenir ([www.zukunftsfonds.ch/f/](http://www.zukunftsfonds.ch/f/)). Dans ce fonds, les caisses de pension devront investir du capital-risque dans les secteurs porteurs de l'économie.
- Des accords bilatéraux assurent aux entreprises de biotechnologies suisses un accès privilégié au marché intérieur et au marché de l'emploi européen, ainsi qu'aux programmes de recherche de l'UE. Des négociations sont actuellement en cours entre la Suisse et l'UE, avec pour objectif de préserver les conditions d'accès au marché, le recrutement de la main-d'œuvre et la coopération dans le domaine de la recherche.
- La Suisse travaille actuellement à moderniser son système d'imposition des sociétés. L'objectif est d'offrir un environnement fiscal attractif pour les entreprises et de garantir que les modalités de l'imposition sont conformes aux pratiques fiscales établies au niveau international. Le Département fédéral des finances (DFF) a d'ores et déjà préparé une nouvelle proposition avec le projet fiscal 17 (PF17). La réforme ne devrait pas entrer en vigueur avant 2020. D'ici-là, les réglementations fiscales actuelles, attractives, restent applicables au niveau national.

## CONTACTS ET AUTRES INFORMATIONS

### Autorités et organes de réglementations

Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation  
[www.sbf.admin.ch](http://www.sbf.admin.ch)

Fonds national suisse  
[www.snf.ch](http://www.snf.ch)

Commission pour la technologie et l'innovation  
[www.kti.admin.ch](http://www.kti.admin.ch)

Conférence des recteurs des Hautes écoles suisses  
[www.swissuniversities.ch](http://www.swissuniversities.ch)

Réseau international des Hautes écoles suisses  
[www.swissnex.org](http://www.swissnex.org)

Institut de la propriété intellectuelle  
[www.ige.ch](http://www.ige.ch)

Organisation mondiale de la propriété intellectuelle  
[www.wipo.int](http://www.wipo.int)

Office européen des brevets  
[www.epo.org](http://www.epo.org)

### Promotion de l'innovation et des start-up

[www.agire.ch](http://www.agire.ch)  
[www.baselarea.swiss](http://www.baselarea.swiss)  
[www.swissparks.ch](http://www.swissparks.ch)  
[www.switzerland-innovation.com](http://www.switzerland-innovation.com)  
[www.technopark-allianz.ch](http://www.technopark-allianz.ch)

### Associations professionnelles et réseaux

Portail pour la recherche et l'innovation  
[www.myscience.ch](http://www.myscience.ch)

Société suisse des forces créatives et innovantes  
[www.idee-suisse.ch](http://www.idee-suisse.ch)

Swiss Transit Lab  
[www.swisstransitlab.com](http://www.swisstransitlab.com)

### Publications

La recherche et le développement dans l'économie privée en Suisse  
[www.bfs.admin.ch](http://www.bfs.admin.ch)

Recherche et innovation en Suisse  
[www.sbf.admin.ch](http://www.sbf.admin.ch)

Coopération internationale dans le domaine de la recherche scientifique et de l'innovation  
[www.sbf.admin.ch](http://www.sbf.admin.ch)

Registre suisse des marques, des brevets et des designs  
[www.swissreg.ch](http://www.swissreg.ch)

Législation suisse sur la propriété intellectuelle  
[www.admin.ch](http://www.admin.ch)

Publications sur la propriété intellectuelle – Thouvenin  
Rechtsanwälte  
[www.thouvenin.com](http://www.thouvenin.com)

Ressources S-GE  
Guide de l'investisseur  
[www.s-ge.com/handbookforinvestors](http://www.s-ge.com/handbookforinvestors)

Cette fiche a été réalisée grâce au soutien amical de Thouvenin  
Rechtsanwälte.

09/2018